



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG  
UNIVERSITÄT FREIBURG

Faculté des Sciences Économiques et Sociales et du Management  
Département des Sciences de la Communication et des Médias

Exigences formelles et éditoriales

**Travail de séminaire individuel  
(6 ECTS)**

Valables pour le plan d'études du  
Bachelor en Sciences de la Communication  
90 ECTS  
dès le SP23

Le présent document a pour but de communiquer aux étudiant(e)s les exigences formelles et éditoriales relatives au travail de séminaire individuel (6 ECTS) réalisé à la suite du suivi des séminaires de bachelor en Sciences de la Communication. Ces exigences visent à garantir une homogénéité et une rigueur dans la présentation des travaux et à familiariser les étudiant(e)s aux règles de la production de travaux académiques.

Ces exigences sont valables pour les travaux encadrés par les enseignants du Bachelor en Sciences de la Communication, plan d'études francophone. Les exigences des enseignants des autres chaires du Département des Sciences de la Communication et des Médias, et plus généralement des Chaires de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales et du Management peuvent différer.

### **1. Considérations générales :**

- Le travail vaut 6 crédits ECTS
- Le travail doit être réalisé après le suivi du séminaire. Il peut prolonger le travail de groupe effectué pendant le séminaire (mais devra évidemment être majoritairement constitué d'éléments nouveaux) ou être un travail différent.
- Le travail doit être rendu dans un délai de 12 semaines après la fin du séminaire.
- Le travail peut être réalisé en français ou en anglais. La langue doit être choisie dès le début du travail et ne peut être modifiée par la suite.
- Le travail doit comprendre des éléments théoriques et empiriques.
- Le travail de séminaire est un travail de recherche scientifique individuel, les travaux collectifs ne sont pas autorisés.
- Les crédits sont attribués uniquement si le travail a obtenu une note suffisante (égale ou supérieure à 4.0).
- En cas de note insuffisante, l'étudiant(e) a la possibilité de refaire le travail en intégrant les commentaires reçus par l'enseignant(e) dans les quatre semaines qui suivent l'évaluation. Cependant, la note maximale du travail sera de 5. Si l'échec persiste et le travail reste insuffisant, l'étudiant(e) doit faire un nouveau travail de séminaire dans un autre séminaire.

L'étudiant(e) doit en outre impérativement respecter les règlements de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales et du Management : Règlement sur l'organisation des études et Règlement sur l'octroi du Bachelor (à télécharger sur le site de Faculté SES).

## 2. Étapes du travail de séminaire, forme et évaluation

### Les étapes du travail de séminaire :

Dans une première étape qui a lieu pendant le suivi du séminaire choisi, les étudiant(e)s doivent réaliser une proposition de travail de séminaire de 5 pages (bibliographie non comprise).

La proposition consiste à : présenter le sujet choisi, la problématique, la question de recherche, les principaux concepts et théories convoquées ainsi que la méthode envisagée en détail (p. ex. : analyse de contenu et codebook ; questionnaire ; entretiens et canevas préliminaire des questions.).

Une fois la proposition validée par l'enseignant(e), le travail peut débuter et devra se réaliser dans un délai de 12 semaines après la fin du séminaire suivi.

Un(e) tuteur(trice) en méthodologie qualitative de la recherche ainsi qu'un(e) tuteur(trice) en méthodologie quantitative de la recherche sont disponibles pour conseiller et guider les étudiant(e)s. Leur(s) nom(s) est annoncé au début de chaque colloque.

Une version électronique doit être déposée sur l'espace Moodle du séminaire suivi et une version papier doit être déposée/envoyée au secrétariat du Département des Sciences de la Communication et des Médias (Mme Rives) au maximum dans les 4-5 jours suivant le dépôt numérique.

### La forme du travail de séminaire :

Longueur du document : Pour le travail de 6 ECTS le nombre de pages indicatif est de 20-25 pages (hors page de garde, table des matières, bibliographie et annexes).

La structure du travail de séminaire doit être claire et logique. Les indications ci-dessous sont à respecter.

- **Page de garde** : doit comprendre le titre du travail, le semestre au moment du dépôt du travail, le nom et le prénom de l'étudiant, le numéro d'étudiant, l'adresse email de l'étudiant, la date de rendu, le nom et prénom du superviseur. Un exemple de page de garde est donné à la fin de ce document.
- **Résumé (« abstract »)** : un résumé des objectifs du travail et de ses principaux résultats, d'environ 150 à 300 mots.
- **Table des matières** : les titres des différentes parties et sous-parties (ou sections) du travail doivent être précis, c'est-à-dire indiquer le contenu de ladite partie (par exemple, il ne suffit pas d'indiquer uniquement « partie théorique »). Le numéro de page correspondant doit être indiqué en regard du titre. Si le travail de séminaire contient des figures ou des tables, il faut également les répertorier dans une liste.
- **Introduction** : doit contenir une présentation du sujet de recherche et du contexte, ainsi qu'une brève présentation de l'état de l'art, des concepts-clés du travail, de la problématique et de la question de recherche. Les résultats du travail peuvent être décrits (vérification ou infirmation des hypothèses, sans entrer dans les détails). Il est également attendu une présentation des principales parties du travail, en justifiant leur intérêt.
- **Corps du travail** : le corps du travail comprend généralement :
  - l'état de l'art (clairement détaillé), qui consiste à présenter un résumé des travaux les plus importants qui ont été réalisés sur le sujet de travail. Idéalement, la bibliographie devrait être récente. Cette partie permet de définir l'angle de travail proposé et de montrer l'originalité de l'approche.

- les chapitres théoriques, dans lesquels les concepts sont minutieusement définis, le modèle théorique est présenté et les hypothèses (si pertinentes) qui permettent de répondre à la question de recherche sont détaillées,
- la méthodologie, qui contient l'opérationnalisation des concepts et une présentation détaillée de la planification et de la réalisation de la récolte des données (clairement détaillée),
- l'analyse et la présentation des résultats. Les indications des corpus de données qui font l'objet d'une analyse détaillée sont données dans le texte. L'intégration de tableaux ou de graphiques est possible (avec titre et sources indiqués), tout comme des extraits d'entretiens par exemple (en italique). Ces différentes sections ont des introductions et des conclusions intermédiaires.
- Discussion finale et conclusion : elle rappelle les principaux résultats issus des différentes parties et montre comment ces résultats répondent à la question de recherche. On précisera les limites du travail et les perspectives de recherche future.
- **Bibliographie, Webographie** : cf. partie « références bibliographiques » du présent document.
- **Annexes** : tous les documents complémentaires doivent être placés dans cette partie : corpus de données analysées ; questionnaires ; entretiens retranscrits, etc. Dans le cas où les annexes sont très nombreux, l'étudiant(e) peut les fournir sous forme digitale.
- **Déclaration sur l'honneur** : conformément aux directives du 13 mai 2008 de l'Université de Fribourg, une déclaration sur l'honneur attestant la conformité du travail du point de vue scientifique est exigée (à télécharger sur le site web des SES).

### 3. L'évaluation du travail de séminaire :

Les critères suivants sont appliqués pour l'évaluation du travail de séminaire :

- Maîtrise des théories et concepts et développement du projet de recherche
- Maîtrise des méthodes et du cadrage de la recherche
- Qualité écrite de la proposition, structure et logique de l'argumentation
- Originalité et plus-value des aspects développés de façon individuelle, si le sujet est le même que celui du travail de groupe du séminaire.

#### 4. Présentation du document :

Le travail de séminaire est un travail académique qui doit respecter les critères de l'écriture scientifique. Rigueur et esprit critique doivent être développés tout au long du travail. Il faut dans tous les cas éviter de donner un ton trop personnel et subjectif au travail. La langue ainsi que l'orthographe, en anglais comme en français, doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Le corps du texte est dactylographié en Times New Roman (12 points), interligne 1.5, ce qui correspond à environ 2000 caractères par page (espaces non compris). Il est possible de choisir une autre police pour autant qu'elle réponde à des critères de lisibilité et qu'elle représente approximativement le même nombre de signes par page que pour la police Times New Roman.

Les marges sont standards : 2.5 cm.

Espacement des paragraphes : *avant* à 0 pt et *après* à 6 pt.

Laisser une ligne avant et après chaque titre.

Le nom de l'étudiant figure dans l'en-tête ; un titre court du travail ainsi que les numéros de pages sont mentionnés dans le pied de page. La taille de la police d'en-tête et de pied de page est inférieure de 2 points par rapport au corps du texte, soit 10 points.

Les notes de bas de page sont numérotées en continu (taille inférieure de 2 points par rapport au corps du texte, soit 10 points).

## 5. Références bibliographiques

Le plagiat représente une infraction grave à la propriété intellectuelle. Lorsque l'on bâtit son propos à partir de travaux d'autres auteurs, on est prié d'indiquer ses sources. Toute infraction donnant lieu à des sanctions, le plagiaire s'expose à des mesures disciplinaires. L'étudiant peut par exemple utiliser le logiciel « Compilatio » pour vérifier la qualité de son travail avant de le déposer.

Dans le cas où le travail individuel prolonge la thématique du travail réalisé en groupe, on citera avec une rigueur particulière chaque élément issu du précédent travail (le nombre d'éléments repris doit être modéré), en citant les auteurs du travail précédent.

On prendra garde à indiquer les citations littérales par des guillemets en début et en fin de citation, ainsi que la référence exacte de la citation selon le modèle présenté ci-dessous. Dans le cas de paraphrases (à utiliser avec parcimonie), on indiquera également la source selon un modèle similaire.

Citations en anglais : il est également possible d'intégrer dans le corps du texte en français quelques citations en anglais. Présenter dans la langue originale un terme ou un concept s'il est très spécifique (et s'il perdait son sens en le traduisant par exemple). Dans tous les autres cas, il est recommandé de traduire la citation en français et ajouter après la référence exacte : [notre traduction].

Les références bibliographiques sont intégrées dans le corps du texte et non en notes de bas de page. On voudra bien se conformer au style auteur-date selon les normes APA 7<sup>ème</sup> édition (American Psychology Association). Il est possible d'adopter une autre norme, pour autant qu'elle soit appliquée uniformément tout au long du travail. Les exemples ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive.

- **Lorsque l'on se réfère à un ouvrage ou à un article**, on indique le nom de l'auteur et l'année de parution de l'ouvrage employé, ainsi : (Goffman, 1972). En règle générale, jusqu'à 3-4 auteurs, tous les noms doivent être cités (Dupret, Klaus et Ghazzal, 2010). En cas de multiples auteurs, il faut citer une première fois tous les auteurs, comme dans l'exemple précédent, puis, si on réutilise la même référence, on peut utiliser la formule suivante : (Pélissier et al., 2002).
- **Si l'on désire citer explicitement ou paraphraser une portion d'un ouvrage**, on fera suivre la citation ou la paraphrase du nom de l'auteur, de l'année de parution, ainsi que des pages où l'on trouve ce propos : (Bourdieu et Passeron, 1966, pp. 87-89) ou (Bourdieu et Passeron, 1966, p. 84).
- **Dans le cas où le nom de l'auteur est cité dans le fil du propos**, il suffit de lui adjoindre l'année de parution entre parenthèses. Par exemple : « Goffman (1972) a thématisé des éléments jusque-là délaissés par la plupart des travaux sociologiques ».
- De manière générale, **il est possible de couper une citation assez longue** (le sens de l'idée originale de l'auteur doit cependant rester le même). On usera de la formule suivante : [...]. Par exemple : « Ces trois composantes du processus social par lequel se constitue le moi font apparaître que l'identité ne peut résulter du seul jeu des acteurs [...] mais qu'elle appelle un ordre social structuré par des règles ». (Nizet et Rigaux, 2005, p. 91).
- **En se référant à un site internet** (d'une association, d'une entreprise, etc.) : on cite le

nom de l'auteur ou du site et l'année. Par exemple : (Office Fédéral de la Statistique, 2015).

De nombreux logiciels (Endnote, Zotero, Mendeley, p.ex) permettent un traitement facilité des références bibliographiques dans un document. L'étudiant(e) est encouragé(e) à se familiariser avec ces outils.

Dans la bibliographie, groupées en fin de document, seront énumérées de façon exhaustive et par ordre alphabétique uniquement les références mentionnées ou citées dans le texte.

Les références en bibliographie doivent avoir des paragraphes en simple interligne en respectant un retrait de 1.25 cm pour la deuxième ligne et les suivantes.

Comme indiqué dans les exemples ci-dessous, en français, les deux points sont précédés et suivis d'un espace (xxx : xxx). En anglais, les deux points sont uniquement suivis d'un espace (xxx: xxx).

***Pour les ouvrages :***

Goffman, E. (1972). *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behaviour*. Penguin Books.

Bourdieu, P., et Passeron, J.-C. (1966). *Les Héritiers, les étudiants et la culture*. Éditions de Minuit.

***Pour les articles d'ouvrages collectifs :***

Trognon, A. (1987). Produire des données. Dans A. Blanchet (Dir.), *Les techniques d'enquête en sciences sociales* (pp. 1-15). Dunod.

***Pour les articles de revues (sans/avec DOI):***

Boullier, D. (2004). La fabrique de l'opinion publique dans les conversations télé. *Réseaux*, 4(126), 57-87.

Raymond, C., Marin, M.-F., Juster, R.-P. et Lupien, S. J. (2019). Should we suppress or reappraise our stress?: The moderating role of reappraisal on cortisol reactivity and recovery in healthy adults. *Anxiety, Stress, & Coping*, 32(3), 286-297. <https://doi.org/10.1080/10615806.2019.1596676>

Dupret, B., Klaus, E., et Ghazzal, Z. (2010). Commenter l'actualité sur internet. La structure d'intelligibilité d'un forum de discussion arabe. *Réseaux*, 2(160-161), 285-317.

***Pour un article de journal (avec auteur) :***

Larosse, J. (1999, 26 novembre). Le travail nouveau. *La Liberté*, 64.

***Pour un dictionnaire ou encyclopédie (sans/avec auteur) :***

Anorexie mentale. (1999). Dans H. Bloch (dir.), *Grand dictionnaire de la psychologie* (p. 61-

62). Larousse-Bordas.

Dortier, J.-F. (Dir.). (2004). *Dictionnaire des sciences humaines*. Ed. Sciences humaines.

***Pour une encyclopédie en ligne :***

*Suisse*. (s.d). Dans *Wikipedia* <https://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse>

***Pour les sites Internet :***

Mouvement Suisse des Sans-Papiers. (2004). *Coordination nationale des Sans-Papiers en Suisse*  
<http://www.sans-papiers.ch/>

Office Fédéral de la Statistique. (2015). *Chiffres-clés – Offre des médias imprimés*.  
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/03/key/ind16.indicator.16010201.160102.html>

***Pour les articles ou commentaires issus de blogs et de réseaux sociaux :***

Cornu, D. (2015, 27 avril). *Davantage de réclamations au médiateur l'an dernier*.  
<http://www.mediateur.tamedia.ch/?p=234>



## 6. Bibliographie de référence

- Bauer, M. W., et Gaskell, G. (2000). *Qualitative researching with text, image and sound*. SAGE Publications. <https://dx.doi.org/10.4135/9781849209731>
- Beaud, M. (2013). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. La Découverte.
- Becker, H. S. (2009). *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte.
- Bertrand, F. et Maumy-Bertrand, M. (2014). *Initiation à la statistique avec R*. Dunod.
- Cahuzac, E. et Bontemps, C. (2008). *Stata pour la pratique : statistiques, graphiques, et éléments de programmation*. Stata Press.
- Gioia, D. A., Corley, K. G., et Hamilton, A. L. (2013). Seeking qualitative rigor in inductive research: notes on the Gioia methodology. *Organizational Research Methods*, 16(1), 15–3. <https://doi.org/10.1177/1094428112452151>
- Haccoun, R.R. et Cousineau, D. (2007). *Statistiques : concepts et applications*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Krippendorff, Klaus (2004). *Content analysis: an introduction to its methodology*. SAGE Publications.
- Miles, M.G., Huberman, M. et Saldana, J (2014). *Qualitative data analysis: a methods sourcebook*. SAGE Publications.
- Neuendorf, K. (2017). *The content analysis guidebook*. SAGE Publications. <https://dx.doi.org/10.4135/9781071802878>
- Riffe, Daniel, Stephen Lacy et Fico, F. (2014). *Analyzing Media Messages: Using Quantitative Content Analysis in Research*. Routledge.
- Van Campenhoudt, L., et Quivy, R. (2011). *Manuel de recherches en sciences sociales*. Dunod.

**Titre**

Sous-titre

Travail de Séminaire de Bachelor  
(6 ECTS)

-

Titre du séminaire  
Semestre (du suivi du séminaire)

Prénom et nom de l'étudiant

N°d'étudiant

Courriel

Superviseur(s) :

FRIBOURG

Date : JOUR-MOIS-ANNÉE